



## L'irrigation au cœur du dynamisme agricole de la région Centre

*Si la région Centre est la première région française quant à la superficie irriguée, elle arrive seulement en quatrième position pour le volume d'eau consommé pour l'irrigation. En effet, les hauteurs d'eau appliquées sont modestes comparées à d'autres régions. Le cœur de Beauce est particulièrement bien équipé avec un taux de surface irrigable qui dépasse les trois-quarts de la SAU, en lien direct avec les spéculations à haute valeur ajoutée développées sur ce territoire. Au total, près de 5 700 exploitations de la région, principalement dans le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher utilisent l'eau du sous-sol grâce, principalement, à des puits et forages.*

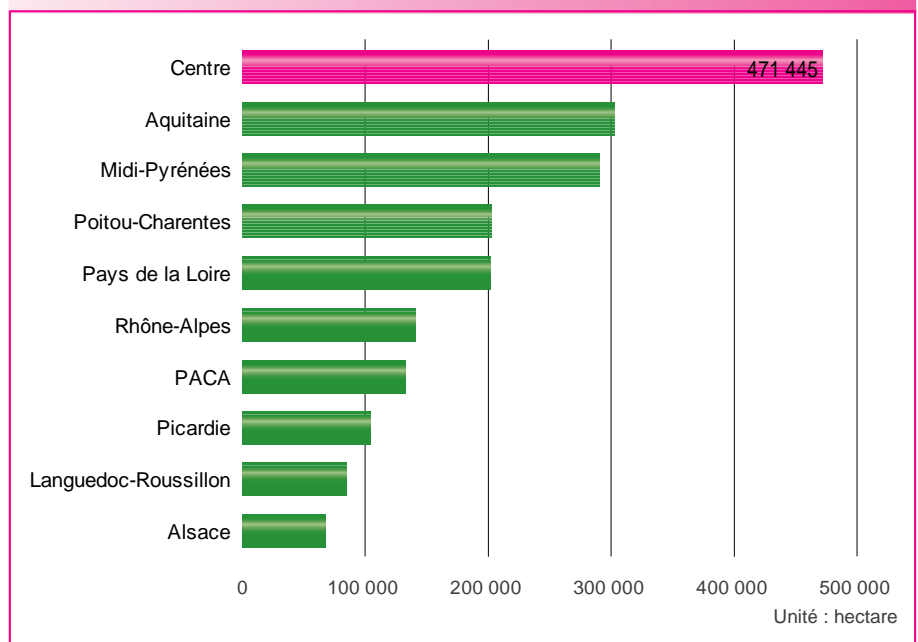
### Le Centre au premier rang pour les surfaces irrigables et irriguées en 2010

Avec plus de 471 000 ha de surface potentiellement irrigable, le Centre s'inscrit au premier rang des régions françaises, devançant largement les régions Aquitaine (302 000 ha) et Midi-Pyrénées (290 000 ha). La surface irrigable du Centre représente plus de 20 % de la surface agricole utilisée.

En 2010, 318 000 ha ont été irrigués, soit 14 % de la SAU, plaçant toujours

la région au premier rang des régions françaises. Cependant, deux tiers de la surface irrigable a été réellement irriguée, part moyenne identique à celle du niveau national. C'est en Alsace et en Aquitaine que les équipements d'irrigation ont le plus servi en 2010 avec des taux d'utilisation de leur potentiel d'irrigation de respectivement 88 % et 82 %.

Le Centre au premier rang des surfaces irrigables par région

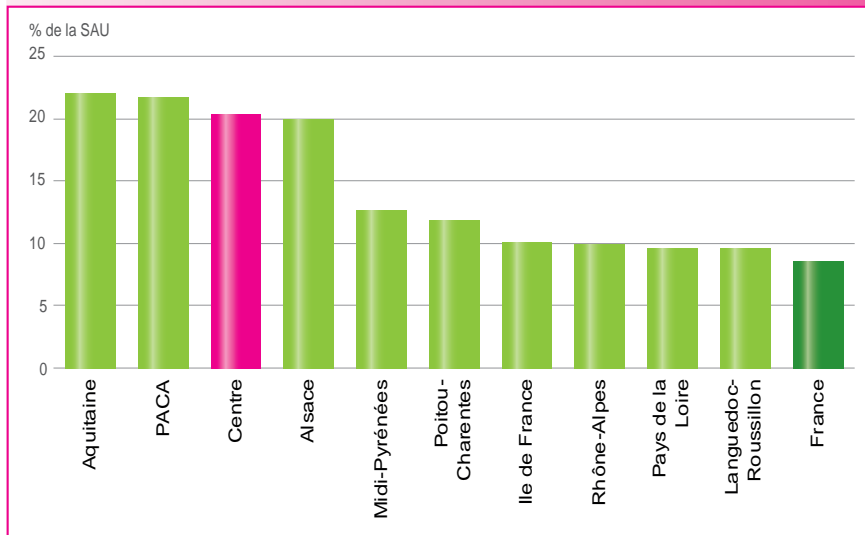


Source : Agreste RA 2010

### Seulement quatre régions françaises, dont le Centre, sont très bien équipées

Le niveau d'équipement pour l'irrigation des terres agricoles est important en région Centre où il dépasse 20 % de la surface agricole utilisée tout comme dans trois autres régions françaises : l'Aquitaine, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'Alsace. Les autres régions comme Midi-Pyrénées ou Poitou-Charentes ont des niveaux d'équipement proches de 12 %. En France, le niveau moyen d'équipement est de 9 % de la SAU.

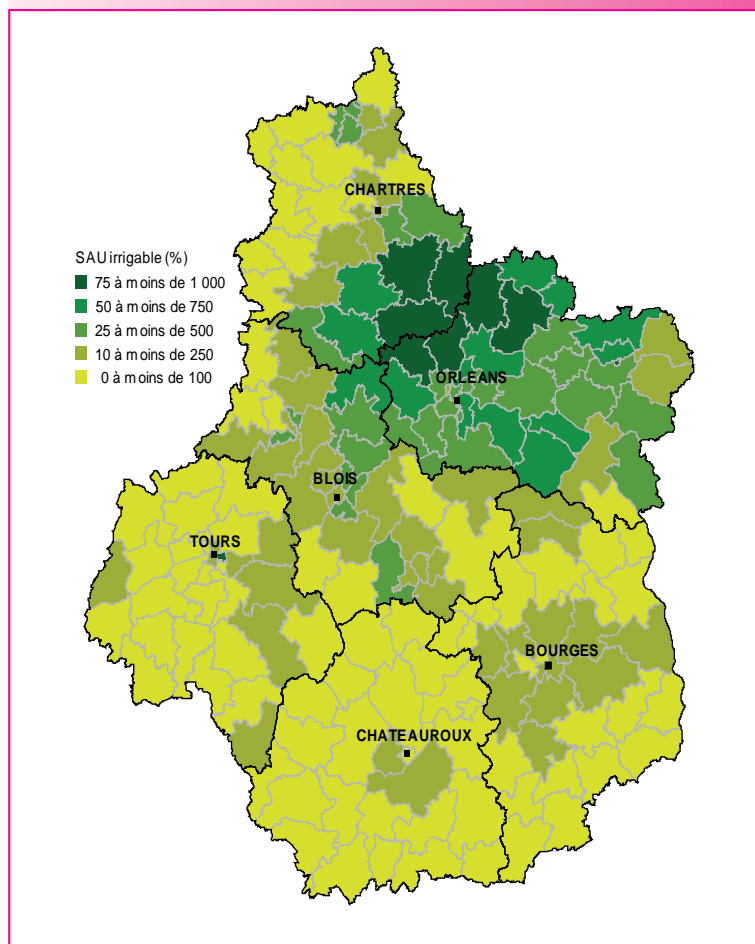
Part des surfaces irrigables par rapport à la SAU totale



Source : Agreste RA 2010

### Le cœur de Beauce équipé à plus de 75 %

Part de la SAU irrigable par canton en région Centre en 2010

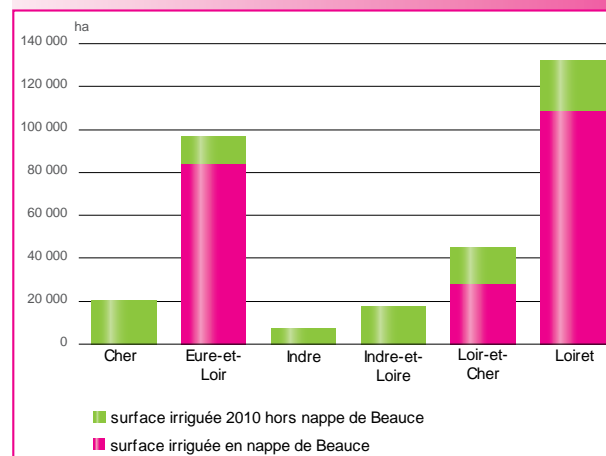


Source : Agreste RA 2000 et 2010

Au total, les surfaces irriguées en Beauce représentent plus de 221 000 ha, soit 70 % des 318 000 ha irrigués dans le Centre en 2010. Les surfaces se concentrent principalement dans le cœur de Beauce sur les cantons d'Orgères-en-Beauce, de Voves, de Janville en Eure-et-Loir et ceux de Patay, Artenay, Outarville et de Pithiviers dans le Loiret où les taux d'équipement dépassent les 75 % de la surface agricole utilisée.

Le val de Loire du Loiret est également bien équipé ce qui permet à ce département de concentrer 42 % des surfaces irriguées de la région en 2010. Pour sa part, l'Eure-et-Loir représente 30 % des surfaces irriguées régionales et le Loir-et-Cher à peine 14 %.

Répartition des surfaces irriguées en 2010



Source : Agreste RA2000 et 2010

### L'irrigation permet de diversifier les productions agricoles en grandes cultures

En Beauce, l'accès à l'eau a permis de développer les cultures à forte valeur ajoutée comme la betterave avec une progression de sa superficie de 16 % en 10 ans, mais également les pommes de terre dont les surfaces cultivées ont plus que doublé (+114 %). L'irrigation sur blé dur s'est également développée passant de 5 % de l'assolement en 2000 à 51 % en 2010.

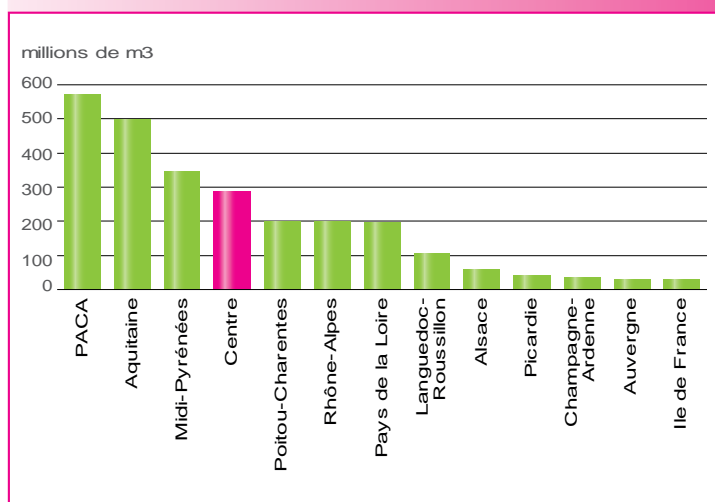
Ces cultures ont des valeurs de production brute standard

supérieures de 1,5 à 8 fois celle du blé tendre. Aussi, leur développement sur le territoire de la Beauce, de la Beauce dunoise et du Faux Perche ont permis à ces trois régions agricoles d'augmenter le produit brut standard (PBS) de leur production végétale de respectivement 9 %, 16 % et 17 % en 10 ans. L'irrigation est, en région Centre, le facteur de production essentiel pour le développement du potentiel de production agricole.

### La région Centre arrive en quatrième position pour les volumes d'eau d'irrigation

Si le Centre est la première région pour les surfaces irrigables et irriguées, elle se positionne en 4<sup>e</sup> place pour les volumes d'eau utilisés pour l'irrigation avec seulement 289 millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) contre plus de 570 Mm<sup>3</sup> en PACA, près de 500 Mm<sup>3</sup> en Aquitaine et 346 Mm<sup>3</sup> en Midi Pyrénées. Avec 202 Mm<sup>3</sup>, la région Poitou-Charentes arrive derrière le Centre. Six cantons ont prélevé 25 % des volumes régionaux d'irrigation à savoir Janville, Voves, Orgères-en-Beauce, Patay, Outarville et Pithiviers.

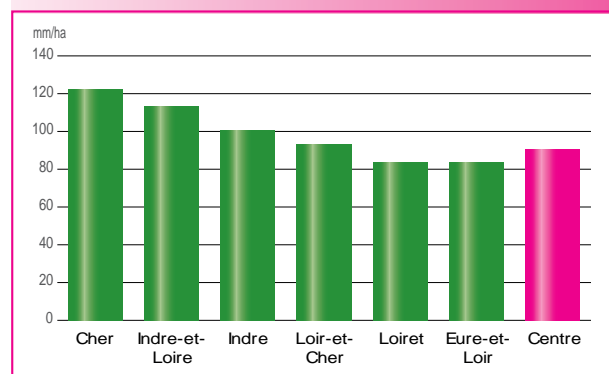
Volumes d'eau d'irrigation par région



Source : Agreste RA 2010

### Des hauteurs d'eau d'irrigation relativement modestes

Lames d'eau utilisées pour l'irrigation



Source : Agreste RA 2010

La lame d'eau apportée sur les cultures de la région Centre est relativement modeste avec seulement 90 mm par hectare comparés aux 170 et 200 mm d'eau annuels de l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. La moyenne française est de 165 mm en 2010. La position septentrionale de la région explique en partie ce constat. L'irrigation en région Centre est utilisée en appoint pour palier les déficits pluviométriques et assurer la qualité et les quantités produites.

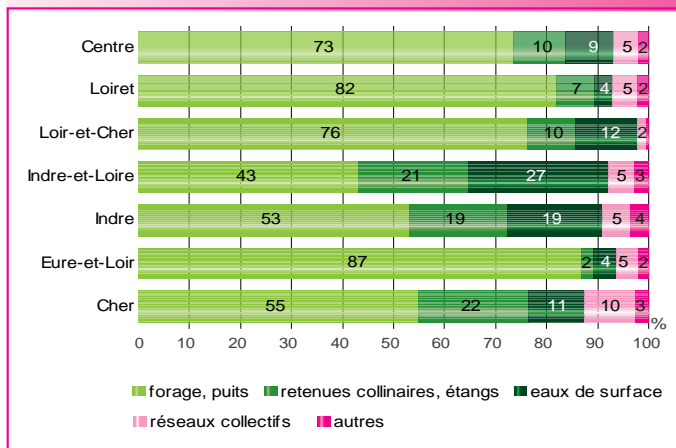
### L'eau d'irrigation provient principalement des puits et forages

Près des trois quarts de l'eau d'irrigation utilisée en région Centre sont pompés dans les nappes phréatiques par des puits et des forages. Seul 10 % provient de retenues collinaires ou d'étangs et 9 % des eaux libres de surface. Si en Beauce l'utilisation des eaux de la nappe domine nettement, l'Indre-et-Loire, qui n'irrigue que 17 500 ha, se distingue par l'origine principalement superficielle (48 %) de ses prélèvements pour l'agriculture.

En 10 ans, le recours aux forages augmente et passe de 4 700 à 4 900 exploitations, principalement sur le territoire de la nappe de Beauce. L'utilisation de retenues ou d'étangs évolue également positivement en passant de 600 à 680 exploitations. La progression est sensible dans le Loir-et-Cher.

La méthode d'irrigation très largement dominante en région Centre est l'aspersion dans 99 % des cas. Le goutte-à-goutte est surtout présent dans les vergers d'Indre-et-Loire et du Cher.

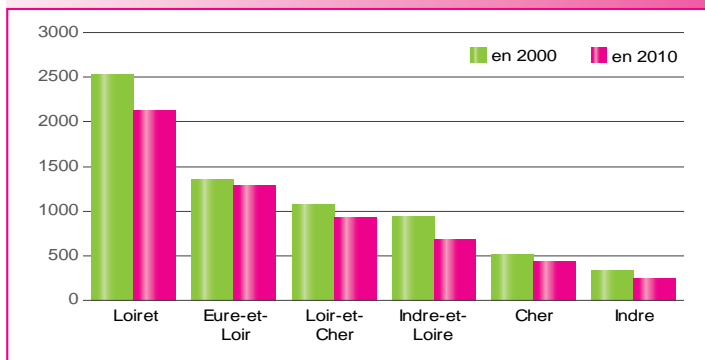
#### Origine de l'eau des exploitations irrigantes



Source : Agreste RA 2010

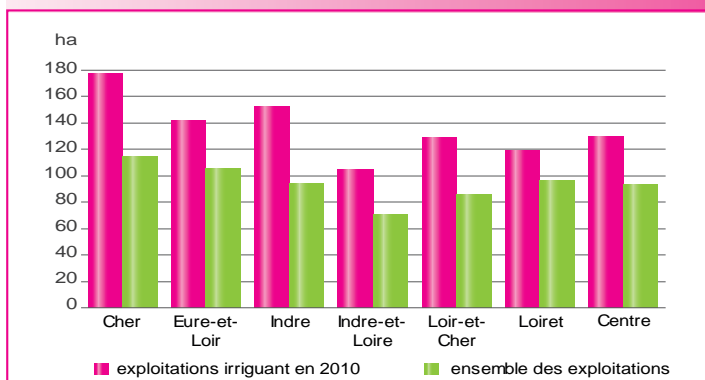
### Près de 5 700 exploitations irriguent sur les 25 080 unités de la région Centre

#### Nombre d'exploitations ayant irrigué en 2000 et en 2010



Source : Agreste RA 2010

#### Surface moyenne des exploitations



Source : Agreste RA 2010

Le recensement agricole a permis de dénombrier 5 696 exploitations ayant irrigué en 2010. Elles étaient 6 753 en 2000, soit une baisse de 16 % en 10 ans. Les exploitations irriguées résistent donc mieux que l'ensemble des exploitations de la région, qui accusent une baisse de 24 % en 10 ans. L'irrigation permettrait donc de consolider les exploitations.

Le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher avec respectivement 37 %, 23 % et 16 % des irrigants, totalisent plus des trois quarts des exploitations qui ont irrigué en 2010. L'irrigation est particulièrement présente dans le Loiret où 72 % de la SAU est mise en valeur par des exploitations équipées. Toutefois, la superficie moyenne des exploitations irriguées de ce département reste modeste (119 ha) comparée à la moyenne régionale et aux moyennes des exploitations irriguées d'Eure-et-Loir (142 ha) ou de Loir-et-Cher (129 ha).

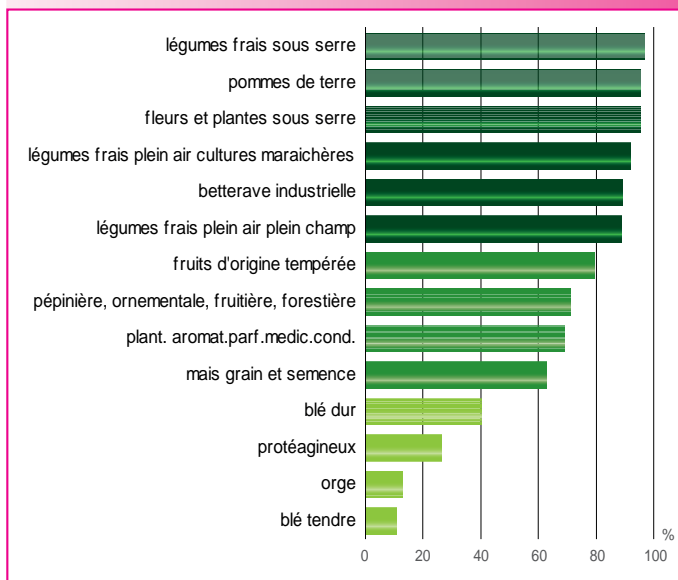
## L'irrigation est indispensable pour les cultures à fort produit brut

Avec plus de 90 % de surface irriguée, les cultures sous serres, les légumes de plein champ, les pommes de terre et les betteraves sont les principales cultures nécessitant l'irrigation. La défaillance de l'irrigation compromet la bonne conduite de ces cultures qui ont un produit brut de trois à deux cents fois supérieur à celui du blé tendre.

Un deuxième groupe de cultures est identifiable avec une superficie irriguée comprise entre 60 et 80 % de la sole régionale. Il comprend l'arboriculture, les pépinières, les plantes aromatiques, à parfum et médicinales, et le maïs grain. Les produits bruts sont de une à vingt fois celui du blé tendre.

Enfin, le troisième groupe est celui des céréales et des pois où l'irrigation d'appoint permet de sécuriser une récolte souvent contractualisée. Les produits bruts sont de une à deux fois celui du blé tendre.

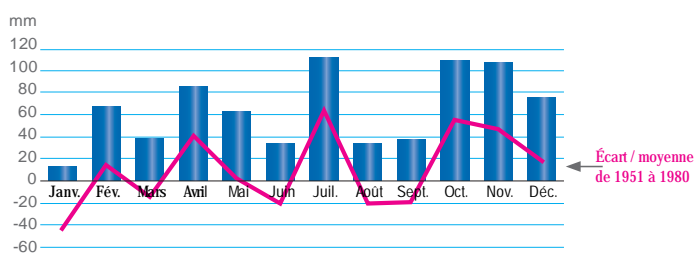
### Part de la SAU irriguée par rapport à la SAU en région Centre



Source : Agreste RA 2010

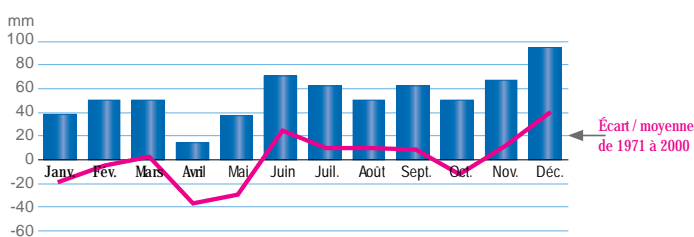
## 2000 et 2010 des années climatiques très différentes

### Précipitations en 2000



Source : Agreste RA 2010

### Précipitations en 2010



Source : Agreste RA 2010

Le printemps a été pluvieux en 2000, en particulier en avril où il est tombé plus de 80 mm d'eau alors que la normale est de 56 mm. Par contre en 2010, les mois d'avril et de mai ont été particulièrement secs expliquant ainsi la forte irrigation des céréales à paille d'hiver constatée lors du recensement agricole.

La période estivale 2000 a été contrastée avec un mois de juillet très pluvieux suivi de précipitations faibles en août et septembre. En 2010, les précipitations d'été ont été régulières d'où un recours plus réduit à l'irrigation pour les cultures d'été.

### Portrait d'une exploitation irriguée type de la région Centre

Cette exploitation de 130 ha se situe dans le Loiret dans le canton d'Outarville. C'est une grande exploitation. Elle utilise des forages en nappe de Beauce et pratique l'aspersion. Sa forme juridique est sociétaire (EARL). Elle cultive des céréales (blé tendre 30 ha, blé dur 20 ha, orges 10 ha, maïs 30 ha), du colza (15 ha), des betteraves (15 ha),

des pommes de terre et des légumes (10 ha). Son chef d'exploitation est âgé de 49 ans. Il s'est installé en reprenant la ferme familiale en 1989. Il a reçu une formation supérieure de type BTS. Son exploitation emploie un salarié à temps partiel pendant environ 20 semaines par an. Pour cela, il adhère à un groupement d'employeur.

### Méthodologie du recensement agricole 2010

#### Le recensement agricole s'est déroulé de septembre 2010 à avril 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009 – 2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère de l'Agriculture, et de l'Agro-alimentaire.

Le recensement s'effectue dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne et selon les recommandations des Nations unies. Pour répondre aux obligations internationales et communautaires, tous les pays de l'Union européenne ont effectué un recensement agricole entre 2009 et 2010, ce qui permet de comparer leur agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

#### Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

L'exploitation agricole remplit 3 critères : avoir une activité agricole, avoir une gestion courante indépendante ; atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

#### La collecte sur le terrain

Le recensement agricole a été organisé par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La réalisation s'est effectuée à l'échelon régional par les services statistiques des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf). Des enquêtrices et enquêteurs, recrutés et formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole. Les questionnaires ont été saisis directement sur ordinateur portable chez l'enquêté.

Afin d'alléger la charge de réponse pour les enquêtés, les informations d'origine administrative se sont substituées aux questions posées aux exploitants à chaque fois que cela était possible.

#### Quelles données sont recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités -tourisme vert-, la commercialisation des produits AOC, vente directe aux consommateurs-, l'emploi salarié, emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

En revanche, le recensement agricole ne collecte pas les données financières des exploitations.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.